



PRÉFET DE LA GIRONDE

Préfecture
Cabinet du Préfet

Bordeaux, le 29 juin 2011

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Renouvellement de l'Opération « tranquillité vacances »

Afin de prévenir les cambriolages pendant la période des vacances d'été, la police nationale la gendarmerie et les CRS, en partenariat avec les polices municipales, renouvellent l'opération « Tranquillité Vacances » dans le département de la Gironde.

Lutter contre les cambriolages et intrusions dans les domiciles durant l'absence des habitants partis en vacances constitue l'objectif de cette opération. Celle-ci est organisée durant toute la période des congés d'été soit du 27 juin au 4 septembre 2011.

Pendant votre absence, les services de police et de gendarmerie peuvent, sur demande et gratuitement, surveiller votre domicile au cours de leurs patrouilles quotidiennes. Pour bénéficier de ce service, il suffit de s'inscrire, auprès de votre commissariat de police ou de votre brigade de gendarmerie.

Pour mémoire, l'opération « tranquillité vacances » ici renouvelée comporte trois aspects :

- une **dimension préventive** qui associe l'information du public et le contact avec les usagers ;
- une **dimension réactive** qui permet la surveillance effective des propriétés signalées ;
- une **action judiciaire** en cas de cambriolage, comprenant impérativement un volet de police technique et scientifique.